

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 20 décembre 2016, à 19h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Martin Lefebvre, M. Paul-Eugène Poulin, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que le sujet suivant soit traité lors de la présente séance :

- Répartition du coût des travaux de réfection du rang Saint-Luc.

273-12-2016

RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG ST-LUC :

Considérant la résolution no. 202-09-2016 adoptée le 29 septembre 2016 pour l'octroi d'un contrat pour les travaux de réfection du rang St-Luc;

Considérant l'aide financière maximale de 300 229 \$ reçue dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local pour les travaux du rang St-Luc;

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que l'aide financière maximale de 300 229 \$ reçue dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local remplace le montant prévu provenant du surplus non affecté de la Municipalité pour le paiement des travaux du rang St-Luc.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière